



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 11 mai 2026

Le 11 mai 2026 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Chailles, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Chailles, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Florent MARMAGNE, Maire.

Étaient présents :

Mme Mathilde BIGOT, Mr Philippe BOULAY, Mr Patrick CHATENIER, Mr Alexandre COUQUET (jusqu'à 19h06, soit jusqu'à la délibération n°041 032 022bis/2026 comprise), Mr Bruno FABA BELTRAN, Mr Romain GAUDELAS, Mme Valérie GAUDELAS, Mme Amandine GRANET, Mme Alexandrine LASSERON, Mme Nathalie LELARGE, Mme Vanessa MAHEU, Mr Florent MARMAGNE, Mr Benoît MOREL (jusqu'à 19h30, soit jusqu'à la délibération n°041 032 047/2026 comprise), Mr Olivier NUFFER, Mme Valérie NUFFER, Mr Laurent PETIT, Mr Nicolas PETRAULT, Mr Christophe PORCHER, Mme Petra STROINSKI, Mme Isabelle VIEVILLE.

Était absent représenté :

Mme COUSIN Carole a donné pouvoir à Mme NUFFER Valérie
Mr COUSIN Éric a donné pouvoir à Mr PETRAULT Nicolas
Mme WERLING-FLEURY Blandine a donné pouvoir à Mr MARMAGNE Florent
Mr MOREL Benoît a donné pouvoir à Mr PETIT Laurent

Était excusé :

Mr MOREL Benoît (jusqu'à 19h30, soit jusqu'à la délibération n°041 032 047/2026 comprise)
Mr COUQUET Alexandre (jusqu'à 19h06, soit jusqu'à la délibération n°041 032 022 bis/2026 comprise)

Était absent :

NEANT.

Secrétaire de séance : Mme MAHEU Vanessa

DATE DE LA CONVOCATION

07 mai 2026

DATE D'AFFICHAGE

07 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents :

18 jusqu'à 19h06
19 jusqu'à 19h29
20 à partir de 19h30

DEL n°041 032 041 / 2026 – 7.5 :

FINANCES LOCALES : Subventions aux associations – Année 2026

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,
Vu les demandes des associations,
Vu l'avis de la Commission Sports – Vie associative du 2/04/2026,
Vu le rapport présenté,
Vu les votes : POUR : 17, CONTRE : 00, ABSTENTION : 00

(Mr NUFFER Olivier, Mme GAUDELAS Valérie, Mme LASSERON Alexandrine, Mr BOULAY Philippe, Mr COUQUET Alexandre, Mr MOREL Benoît, élus municipaux intéressés à l'affaire, se déportent et ne prennent part ni au débat ni au vote).

Décide

Article 1 : d'accorder, au titre de l'année 2026, des subventions de fonctionnement aux associations chailloises et extérieures, ainsi qu'il suit :

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	
ASCC99 (FOOTBALL)	7 000 €
SECTION CHAILLOISE (RUGBY)	3 500 €
FESTICHAVIL	1 500 €
AMICALE SAPEURS-POMPIERS DE CHAILLES	1 300 €
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES (UNRPA) CHAILLES	1 000 €
TOUT CHAILLES COURT	900 €
ASSOCIATION SPORTIVE CHAILLES TENNIS DE TABLE	800 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE) DE CHAILLES	800 €
EVASION RANDO CHAILLOISE (VTT et GRAVEL)	700 €
CHAILLES TONIC	500 €
FORME DETENTE CHAILLES	500 €
LES HIRONDELLES DE CHAILLES (EHPAD)	300 €
OENO-CHAILLES AOC	300 €
LES AMIS DE L'EGLISE SAINT MARTIN DE CHAILLES	200 €
SOCIETE D'HORTICULTURE DE LOIR ET CHER	200 €
JTS RACING	200 €
TOTAL	19 700 €
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE	
ORCHESTRE D'HARMONIE DES MONTILS	500 €
DONNEURS DE SANG BENEVOLES (FFDSB)	200 €
AAJB CYCLISME	1 000 €
TOTAL	1 700 €

Article 2 : d'inscrire les crédits correspondants au Chapitre 65 du Budget primitif principal 2026.

Article 3 : d'autoriser le Maire ou son représentant dûment habilité à mettre au point et à signer tous les actes et pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Chailles, le 12 mai 2026

Le Secrétaire de séance,

Vanessa MAHEU



Le Maire,

Florent MARMAGNE